

193

dodis.ch/50287*Notice pour le Chef du Département politique, P. Aubert¹*HAUT COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS. RÉUNION CONSULTATIVE AU SUJET DES
RÉFUGIÉS EN ASIE DU SUD-EST²

Urgent

[Berne,] 8 décembre 1978

Nous vous informons qu'une réunion consultative portant sur la situation des réfugiés et personnes déplacées en Asie du Sud-Est aura lieu les lundi et mardi 11 et 12 décembre 1978 sous les auspices du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette réunion avait déjà été décidée par le Comité exécutif du HCR lors de sa session annuelle du mois d'octobre³. Ce n'est que très récemment, à la suite du drame du «Hai Hong»⁴, que l'opinion publique a été sensibilisée à la question des réfugiés du Vietnam, alors que leur situation est alarmante depuis quelques temps déjà. De nombreux gouvernements ont ainsi été amenés à réagir et à accueillir des contingents de «boat-people».

La Suisse, qui a déjà accueilli environ 300 de ces réfugiés – nous rappelons qu'un contingent de 37 personnes est arrivé en Suisse ce 7 décembre – n'a pas participé à l'action en faveur des passagers du «Hai Hong»; elle continue cependant à donner l'autorisation d'entrée en Suisse à de petits groupes et à des cas individuels en provenance du Vietnam⁵. Par ailleurs, le Conseil fédéral aura à se prononcer probablement le lundi 11 décembre – sur une proposition du Département de justice et police visant à accueillir encore 300 réfugiés sur la base d'un programme formulé conjointement par CARITAS et HEKS et en collaboration avec le HCR et le CIME⁶. De son côté, le DPF vient de verser 300'000 francs au HCR pour ses activités en faveur des «boat-people» du Vietnam et continue, comme par le passé, à financer les programmes du HCR pour les réfugiés de cette région⁷.

1. Notice: CH-BAR#E2003A#1990/3#1952* (o.743.32). Rédigée par P. von Graffenried et signée par F. Pometta.

2. Sur la crise des réfugiés en Asie du Sud-Est, cf. la compilation thématique dodis.ch/T1524.

3. Cf. le rapport de O. Schürch du 26 octobre 1978, dodis.ch/54136.

4. Cf. la notice de F. Pometta à la Division de l'aide humanitaire du Département politique du 16 novembre 1978, dodis.ch/52206.

5. Cf. le compte rendu de I. Mombelli du 24 février 1977, dodis.ch/52211; la notice de Ph. Chapatte à K. Furgler du 2 juin 1977, dodis.ch/52212; la notice de P. Barbey du 17 novembre 1977, dodis.ch/52205 et la notice de O. Schürch à K. Furgler du 13 septembre 1977, dodis.ch/50935.

6. Cf. le PVCF N° 2122 du 11 décembre 1978, dodis.ch/50936. Cf. aussi la notice de R. Ferrier du 15 décembre 1978, dodis.ch/50937; le téléx N° 120 de P. Erni à P. Aubert et la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département politique du 20 décembre 1978, dodis.ch/50939; la notice de Ph. Chapatte du 18 janvier 1979, dodis.ch/52219 et le PVCF N° 421 du 5 mars 1979, dodis.ch/50941.

7. Cf. la notice de P. Barbey à A. Bill du 27 février 1976, dodis.ch/52204; la notice de V. Lauper du 1^{er} juin 1978, dodis.ch/54167; la notice de F. Lüthi du 23 novembre 1978, dodis.ch/52207 et la lettre de F. Lüthi à P. Hartling du 28 novembre 1978, dodis.ch/52208.



La délégation suisse à la réunion consultative des 11 et 12 décembre, qui comprendra l'Ambassadeur Exchaquet, l'adjoint du Directeur de la Division de la police, un collaborateur de la DDA et un agent de la Division politique III⁸, pourra éventuellement annoncer la décision d'accueillir un nouveau contingent de 300 réfugiés si la décision est prise le lundi 11 décembre. La délégation fera, dans sa déclaration⁹, le bilan de l'aide fournie par la Suisse aux réfugiés du Vietnam. Si l'on compare notre assistance aux réfugiés et notre politique d'accueil avec celles d'autres États, il n'est pas démesuré de les qualifier d'appréciables.

Plusieurs gouvernements se feront représenter par d'importantes personnalités à cette réunion consultative, notamment les pays de l'ASEAN qui, devant l'afflux toujours croissant de réfugiés et des problèmes que cela implique, voudraient exercer une certaine pression sur les Communautés européennes pour qu'elles fournissent un effort plus substantiel¹⁰.

De leur côté, les États-Unis attachent également – pour les raisons que l'on sait – une très grande importance à la réunion consultative dont il est question. Dans une lettre du 6 décembre 1978¹¹, dont nous joignons copie en annexe, l'Ambassade des États-Unis nous expose son point de vue et exprime l'espoir que la Suisse continuera à apporter une aide substantielle aux réfugiés vietnamiens. Elle suggère aussi que nous intervenions auprès des autorités de Hanoï pour insister sur la présence du gouvernement vietnamien à la réunion consultative. Nous n'avons bien entendu pas donné suite à cette demande.

8. Membre de la délégation suisse: O. Schürch, O. Exchaquet, Ph. Chapatte, P. von Graffenried, F. Robert et F. Lüthi.

9. Déclaration de O. Schürch du 11 décembre 1978, dodis.ch/52210.

10. Sur les résultats de la réunion, cf. le rapport de F. Lüthi du 5 janvier 1979, dodis.ch/52218.

11. Lettre de E. W. Kempe à F. Pometta du 6 décembre 1978, dodis.ch/52209.